

Echappée belle pour les hérissons

La Ville de Lésigny a accordé aux hérissons un droit d'asile sur sa commune. Un petit espace clos où ces animaux blessés se reposent avant de repartir dans la nature, en bonne santé.

L'adresse est tenue secrète par l'association Pétale, jeune association lésignienne, soucieuse de protéger l'environnement. « *Actuellement, trois hérissons sont hébergés dans nos enclos*, explique Gérard Ichkanian, président de l'association Pétale. *On préfère éviter les visiteurs, ces animaux sont surtout là pour se reposer. Nos bénévoles viennent quotidiennement les nourrir et vérifier qu'ils vont bien.* » Tous ces hérissons viennent de l'École Vétérinaire de Maisons-Alfort dans le Val-de-Marne. C'est ici que l'association Faune Alfort récupère et soigne les animaux sauvages blessés, malades ou orphelins, trouvés en Ile-de-France. Manquant d'espace, l'association cherchait des terrains pour

relâcher les hérissons d'où l'appel lancé à l'association Pétale. Le terrain étant communal, il était nécessaire d'avoir une autorisation d'occupation du sol. Et c'est ainsi que le 12 avril dernier, les hérissons sont entrés légalement sur le territoire grâce à la convention tripartite signée par le Maire de la commune, Michel Papin.

Du repos

L'association Pétale a réussi à financer le projet grâce à un appel aux dons. Les mille euros récoltés ont permis de grillager et de sécuriser le terrain, d'installer les enclos et de nourrir les hérissons. Au menu : croquettes, vers de farine, limaces, escargots, fruits secs... Au bout d'une semaine de repos, les hérissons sont pesés. S'ils ont

grossi, c'est signe qu'ils sont en bonne santé et qu'ils peuvent être relâchés en pleine nature. Six ont déjà retrouvés leur liberté. Ces Lésigiens d'adoption, sont cependant fragiles. Protégés par la loi en tant qu'animal sauvage, il est interdit de les capturer et bien sûr de les tuer. Hélas, beaucoup d'entre eux meurent sur la route et notamment la nuit, lorsqu'ils partent à la recherche de nourriture.

A.N

Plus d'infos :

petale77.sitew.fr et faune-alfort.org

Attention sur la route !

70% des jeunes hérissons meurent avant l'âge d'un an, la majorité étant victime du trafic routier. Les autres sont la proie de prédateurs comme le hibou grand-duc, la buse, la fouine, le blaireau ou victimes de maladies infectieuses.



3 à 10 ans d'espérance de vie
5 000 à 7 000 piquants
36 dents
2,5kg son poids en hiver et
600g en été environ
4 semaines de gestation

